



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

S'LO

N° ID : 033-213302615-20230612-2023_06_12_035-DE

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 10 + 4

Absents : -excusés : 4

Procurations : 4

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023_06_12-035

Objet : Validation du devis du SDEEG concernant l'éclairage de l'espace de contournement à l'arrière du futur collège.

L'an deux mille VINGT TROIS, le 12 Juin à dix-huit heures vingt-huit, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 02 Juin 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame BRETON Dorothee, Maire.

Présents : Mme BRETON Dorothee, Maire, Mme BITARD Céline, Mme MATHIEU Julie, Adjoints, M MAMERT Jean-Michel, M BOUDOT Vincent, M. PIARDET René, Mme PIARDET Corinne, M. LAGARDE Dominique, M. DELAIRE Claude, Mme FORESTIER Nathalie Conseillers Municipaux.

Absent :

Absents excusés : M. LAGARDE Dominique, Mme BOUCHE Coralie, M. VILAIN Paul, M. BRINGARD Christophe.

Exclus :

Procurations : M. LAGARDE Dominique à M. GATINEL Didier, Mme BOUCHE Coralie à Mme BITARD Céline, M. VILAIN Paul à Mme BRETON Dorothee, M. BRINGARD Christophe à Mme MATHIEU Julie.

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Julie

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Madame le Maire présente le devis du SDEEG concernant l'éclairage de l'espace de contournement à l'arrière du futur collège d'un montant de 9 661,24 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

-VALIDE le devis du SDEEG.

Fait à Lussac,
le 12/06/2023
Le Maire,
Dorothee BRETON